

Promotion de la Politique Foncière Rurale (ProPFR) au Niger



Situation de départ

Le gouvernement du Niger a adopté la politique foncière rurale (PFR) en septembre 2021 qui est bâti sur la base des principes directeurs du code rural qui régissaient le foncier rural depuis 1993. Le plan d'actions de la PFR envisage l'amélioration de l'accès des femmes, des jeunes et des PSH à la terre, l'amélioration des procédures d'enregistrement systématique et moderne des terres, le renforcement des OSC dans le domaine du foncier, l'amélioration des conditions cadres pour des investissements agricoles responsables, la sécurisation du domaine public et privé de l'Etat, le développement d'approches de solutions pour le pastoralisme, et le renforcement de la couverture en commissions foncières du pays ainsi que et développement de schémas d'aménagement foncier (SAF) régionaux.

Projet :

Le ProPFR vise l'amélioration de la protection juridique de l'accès à la terre, compte œuvrer pour apporter un appui et un accompagnement aux structures étatiques, des structures déconcentrées du code rural, à la société civile et aux leaders d'opinion pour faire de la gouvernance foncière, le levier pour le développement des activités économiques rurales.

Un partenariat avec les différents acteurs est envisagé pour accélérer la mise en œuvre du dispositif institutionnel (incluant l'observatoire national sur le foncier) et la promotion de la numérisation comme instruments d'amélioration des pratiques de sécurisation foncière.

Soutien à la mise en œuvre de la politique foncière rurale

- Appui à l'amélioration du cadre institutionnel
 - Appui à la révision des textes et outils
 - Renforcement des capacités des acteurs et des institutions en charge du foncier rural à tous les niveaux
 - Sécurisation des zones pastorales
 - Appui au Système d'Informations Foncières (SIF)
- Renforcement de la société civile
 - Appui à la mise en place de l'Observatoire NFR
 - Appui au Consortium OSC, Collège des Femmes et autres acteurs de la SC
 - Sensibilisation des populations rurales sur la PFRN et la sécurisation des terres
 - Promotion des échanges avec d'autres pays

NOTRE OBJECTIF :

La protection juridique de l'accès à la terre, condition centrale de la lutte contre la pauvreté et la faim en milieu rural, s'est améliorée pour certains groupes de population, notamment les femmes, jeunes et les éleveurs dans certaines communes de Tillabéri, Tahoua et Agadez

- Soutien aux investissements agricoles privés responsables
 - Appui au CIAPA/RECA et d'autres acteurs pour établir services de conseil sur la PFRN pour les investisseurs privés
 - Soutenir l'organisation des rencontres et forums multipartites au niveau national et local
 - Appui aux concertations locales entre élus, chefferies et OP et soutien au rôle de veille

Promotion de la Politique Foncière Rurale (ProPFR) au Niger

Budget et durée

4,080 millions EUR / 01/2023 – 05/2026 (3 ans et 5 mois)

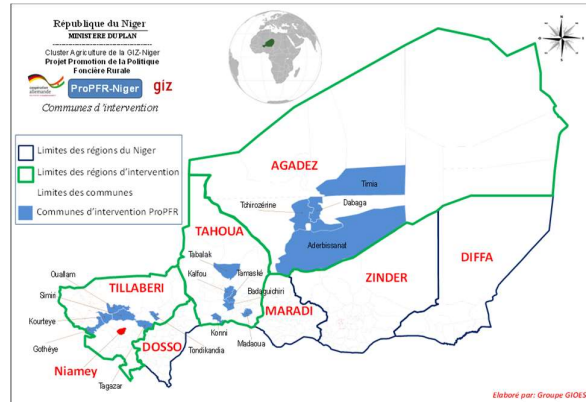
Tutelle politique et mise en œuvre

Ministère de l'Economie et des Finances
Partenaires techniques : Ministère de l'Agriculture,
Ministère de l'Elevage, Ministère de l'Aménagement du
Territoire, les Projets du Cluster Agriculture de la GIZ au
Niger et le Projet « Promotion d'un politique foncière
responsable » (ProPFR)

Committant

Ministère fédéral allemand de la Coopération
économique et du Développement (BMZ)

Développement durable



Les innovations de la PFR par rapport aux textes qui régissaient le foncier rural au Niger :

- Le développement de l'équité dans l'accès des femmes, jeunes et personnes en situation d'handicap à la terre (à travers des quotas)
- L'amélioration de l'utilisation des actes de possession comme garantie des prêts bancaires,
- L'institutionnalisation d'un observatoire multi-acteurs,
- L'institutionnalisation d'un Système d'Information Foncière (SIF),
- La mise en place d'un cadre juridique incitatif favorable à l'investissement privé,
- La production des connaissances devant servir à la formulation des modules de formations (initiale et perfectionnement) sur le foncier rural.

Le groupe technique des PTFs intervenant sur le Foncier au Niger

Le groupe technique des PTF sur le Foncier a été initié sur l'inspiration de la GIZ pour servir de cadre d'échange d'information sur les activités des intervenants, de coordonner leurs appuis au dispositif du Code Rural dans l'accompagnement de la mise en œuvre de la Politique foncière rurale du Niger.

De manière spécifique, le groupe vise les objectifs suivants : i) Echanger, consolider et diffuser les informations entre participants, ii) mettre en discussion des thèmes techniques pouvant intéresser les membres, iii) assurer un suivi collégial de la mise en œuvre de la politique foncière au Niger, iv) définir des jalons et des outils d'observation de la mise en œuvre de la politique foncière nigérienne pour l'intérêt du groupe en concertation, v) développer un point de vue commun des intervenants pour alimenter les besoins le lobbying au niveau des autorités nationales, 6) Développer une synergie d'action autour des activités d'importance, vii) alimenter les rencontres (semestrielles) avec le SPCR, viii) conduire/commanditer des activités de capitalisation et ix) assurer la mise en cohérence des pratiques dans le domaine du foncier.

Ce partenariat entre PTF, est soutenu par la hiérarchie (les ambassades et autres missions diplomatiques). Le groupe enregistre la participation de l'UE, USAID, AFD, GIZ, ENABEL, Coopération suisse, Coopération Italienne, LuxDEV, la coopération Espagnole, le Systèmes des Nations Unies et autres (FAO, ONU FEMMES, PAM, PNUD, UNOCHA, Banque mondiale) et des ONG internationales. Pour la première fois en 2023, à travers le ProPFR, un alignement des prévisions budgétaires des PTF est faite en lien avec le plan annuel du partenaire national.

Plus d'informations sur www.giz.de/politiquefonciere, landportal.org & www.meridia.land/clap

Editeur :

Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège : Bonn et Eschborn en Allemagne
Division développement rural et agriculture G500
Friedrich-Ebert-Allee 36+40
D-53113 Bonn

Responsables :

Dr Sani, Mamadou Abdou Gao
mamadou.sani@giz.de

Klaus Ackermann
klaus.ackermann@giz.de
www.giz.de

Crédits photos :

© GIZ et Audace Institut Afrique

La GIZ est responsable des contenus de la
présente publication. Mandaté par BMZ.

Mars 2024